

Analyses Microbiologiques des Eaux de Baignade

(Piscines, pataugeoires, jeux d'eau, spas, lacs, etc.)

Faites analyser vos eaux récréatives en toute confiance

Vous souhaitez vérifier la qualité microbiologique de vos installations aquatiques ?

Contactez l'équipe du **service à la clientèle d'AGAT Laboratoires**.

Nous vous fournirons les **contenants stériles nécessaires** pour réaliser les prélèvements vous-même, puis nous analyserons les échantillons en laboratoire.

Un **certificat d'analyse** vous sera remis avec vos résultats. En cas de dépassement des normes, vous serez **avisé rapidement**.

Procédure de Prélèvement

Un prélèvement adéquat est **essentiel pour garantir la fiabilité des résultats**. Voici les consignes à respecter :

Avant le prélèvement

- Toujours utiliser les **contenants stériles fournis par AGAT**.
- **Ne pas rincer** les contenants : ils contiennent du **thiosulfate de sodium**, un agent conservateur neutralisant les désinfectants.
- Conserver le matériel d'échantillonnage dans un **endroit propre et bien aéré**.

Pendant le prélèvement

- Plonger le contenant en **un seul mouvement**, vers le fond, à un **angle de 45°**.
- Laisser un **espace d'air d'au moins 2,5 cm** entre le liquide et le bouchon.
- Effectuer d'abord les prélèvements **microbiologiques**, puis chimiques (si requis).
- Respecter les conditions d'asepsie :
 - Ne pas toucher l'intérieur du contenant ou du bouchon.
 - Refermer immédiatement après prélèvement.

Après le prélèvement

- Boucher hermétiquement les contenants.
- Refroidir les échantillons si possible (surtout en été).
 - *Utiliser des ice packs pour le transport.
- **Ne pas congeler** les échantillons : ils ne seront pas analysés si congelés.
- Expédier rapidement, idéalement dans les **48 heures**.
- Bien emballer les échantillons pour éviter tout bris ou déversement.
- Remplir correctement les **formulaire de soumission**.

Quand et où prélever ?

- **Moment** : Pendant les heures d'ouverture
- **Profondeur** : Entre **15 et 30 cm sous la surface**, ou à mi-chemin si la profondeur est <30 cm.
- **Emplacement** :
 - Dans une zone **peu fréquentée par les baigneurs**
 - Entre la sortie du **système de filtration** et le **point de retour**
 - Pour les spas et bains tourbillons : n'importe quel point sous la surface

Paramètres analysés et Normes microbiologiques

Paramètre – Piscines et spa	Norme maximale
Coliformes thermotolérants (fécaux)	< 1 UFC/100 mL
Escherichia coli	< 1 UFC/100 mL
Pseudomonas aeruginosa	< 1 UFC/100 mL
Staphylococcus aureus	< 30 UFC/100 mL

Paramètre – Bassins extérieurs	Norme maximale	Qualité de l'eau
	0 - 20 UFC/100 mL	Excellente - Tous les usages récréatifs permis
	21 - 100 UFC/100 mL	Bonne - Tous les usages récréatifs permis
Coliformes thermotolérants (fécaux)	101 - 200 UFC/100 mL	Médiocre - Tous les usages récréatifs permis
	> 200 UFC/100 mL	Mauvaise - Baignade et autres contacts directs avec l'eau compromis
	>1000 UFC/100 mL	Très mauvaise - Tous les usages récréatifs compromis

Fréquence recommandée des analyses

Type de bassin	Fréquence
Bassins intérieurs	1 fois par mois
Bassins extérieurs	1 à 2 fois par semaine

Références réglementaires

- Règlement sur la qualité de l'eau des piscines et autres bassins artificiels
- Méthodes de prélèvement et d'analyse – Ministère de l'Environnement du Québec
- Guide d'exploitation des piscines et patinoires – Association québécoise de loisir municipal

Pour en savoir plus ou planifier une campagne d'échantillonnage, contactez-nous :

info@agatlabs.com • www.agatlabs.com